

 UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ESPACE CONCOURS	CIMIEZ		4 pages
	NOTE D'INFORMATION	Création 15/03/2018	MàJ	Vérification 26/03/2018
		Approbation 26/03/2018	Diffusion 27/03/2018	Application //
		INFORMATION COMMUNICATION		

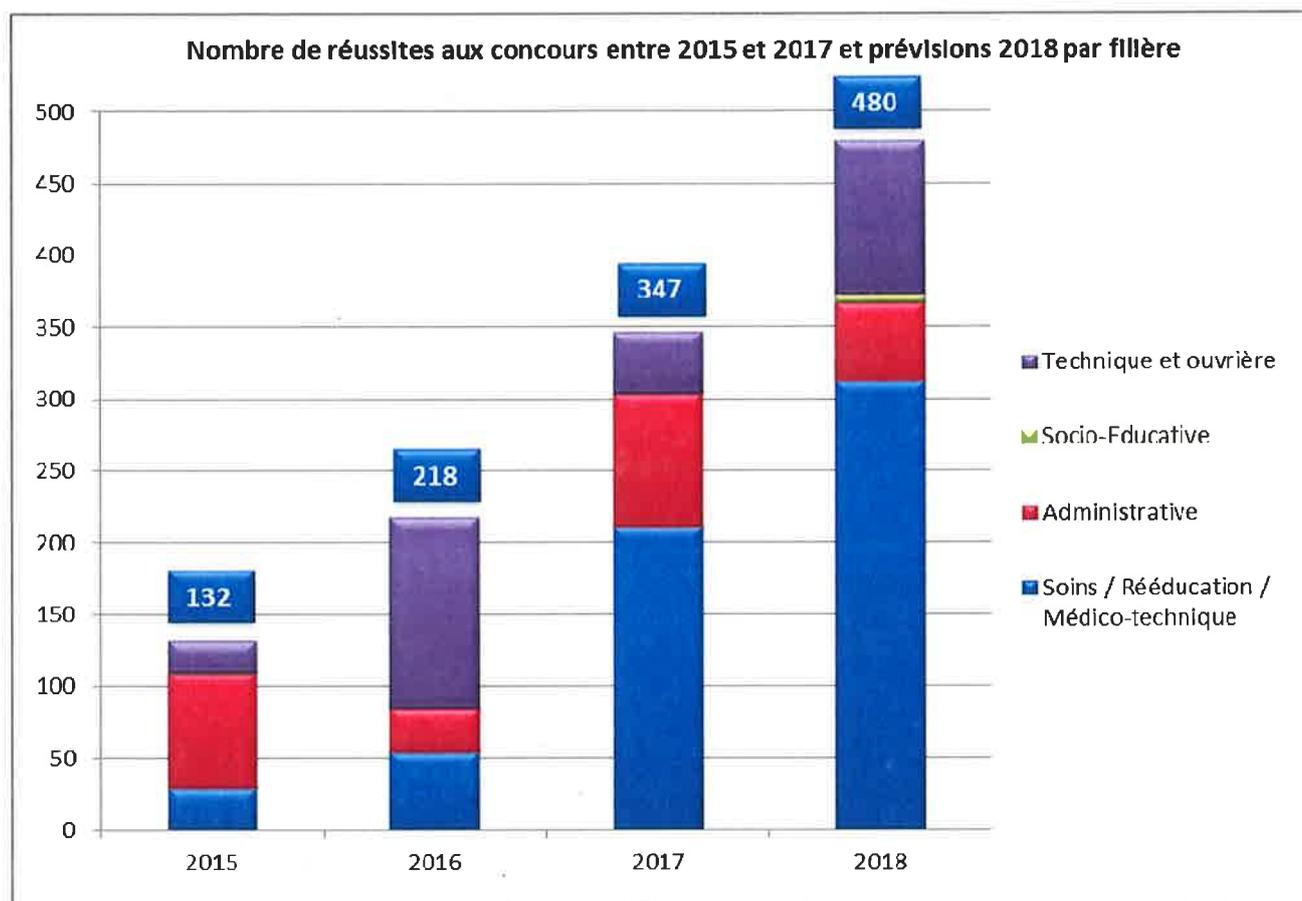
CALENDRIER GENERAL DES CONCOURS 2018

Conformément à ses engagements, la DRH poursuit sa politique initiée en 2016 d'intégration dans le grade et de promotion de carrière des agents. A ce titre, **vous trouverez ci-dessous le bilan des concours depuis l'année 2015 ainsi que le calendrier 2018.**

Les concours organisés en 2017 ont permis de mettre en stage 347 agents (en intégrant les listes complémentaires).

La dynamique se poursuit en 2018 avec 480 postes qui sont et seront ouverts sur 4 filières : Soignante, Rééducation et Médico-Technique – Administrative – Socio-Educative – Technique et Ouvrière.

BILAN DES REUSSITES AUX CONCOURS ENTRE 2015 ET 2017 ET PREVISIONS 2018



Entre 2015 et 2017, les réussites et nominations aux concours ont augmenté de 162 %.

Vous trouverez ci-dessous le détail des réussites sur l'année 2017 :

	Cadres de santé	Infirmier diplômé d'Etat	Infirmier Anesthésiste Diplômé d'Etat	Puéricultrice	Aide-soignant	Psychologue	ASHQ	Attaché d'Administration Hospitalière	Adjoint des Cadres Hospitalier	Adjoint Administratif	Ingénieur Hospitalier	Ouvrier Principal qualifié	Agent d'entretien qualifié	Total
Nombre de postes ouverts	14	50	2	10	30	6	50	6	5	30	10	5	30	248
Nombre de réussites	15	100	1	14	16	4	61	3	9	81	20	5	18	347

CONCOURS EN COURS EN 2018

Grade	Type de concours	Nombre de postes (Liste principale)	Période Publication	Date(s) prévue(s)	Statut du concours
Filière Soignante, de Rééducation et Médico-Technique					
Cadre supérieur de santé	Concours Professionnel	3	Février 2018	Oral : Mai 2018	Inscriptions ouvertes
Cadre de santé	Concours externe sur titres	10	Février 2018	Mai 2018	Inscriptions ouvertes
Psychologue	Concours sur titres	3	Octobre 2017	Oral : Mai 2018	Inscriptions closes
Technicien de Laboratoire	Concours sur titres	20	Novembre 2017	Avril 2018	Inscriptions closes
Filière Administrative					
Assistant Médico-Administratif	Concours interne/externe	30	Juillet 2017	Ecrit : Avril-18 Oral : Juin-18	Inscriptions closes
Filière Technique et Ouvrière					
Ingénieur Hospitalier	Concours sur épreuves	5	Mai 2017	Ecrit : Novembre 2018 Oral : Décembre 2018	Inscriptions closes
Technicien Supérieur Hospitalier	Concours interne/externe	12	Juillet 2017	Ecrit : Mars 2018 Oral : Avril 2018	Inscriptions closes
Technicien Hospitalier	Concours interne/externe	11	Juillet 2017	Ecrit : Février 2018 Oral : Mai 2018	Inscriptions closes
TOTAL		94			

PUBLICATION A VENIR EN 2018

Grade	Type de concours	Nombre de postes (Liste principale)	Période Publication	Date(s) prévue(s)	Préparation au concours organisée par le CHUN (Epreuves écrites / Epreuves orales)
Filière Soignante, de Rééducation et Médico-Technique					
Sage-femme	Concours sur titres	10	Mars 2018	Juin 2018	
Puéricultrice	Concours sur titres	9	Juillet 2018	Décembre 2018	
Infirmier Diplômé d'Etat	Concours sur titres	75	Juillet 2018	Décembre 2018	
Aide-Soignant	Concours sur titres	75	Mars 2018	Juin 2018	
Auxiliaire de Puériculture	Concours sur titres	20	Mars 2018	Juin 2018	
Agent des Services Hospitaliers Qualifiés	Recrut. sans concours	50	Mars 2018	Septembre 2018	
Masseur-Kinésithérapeute	Concours sur titres	10	Avril 2018	Septembre 2018	
Diététicien	Concours sur titres	6	Avril 2018	Septembre 2018	
Préparateur en Pharmacie Hospitalière	Concours sur titres	6	Mars 2018	Septembre 2018	
Manipulateur en Electroradiologie Médicale	Concours sur titres	15	Avril 2018	Septembre 2018	
Filière Administrative					
Adjoint des Cadres Hospitaliers	Concours interne/externe	5	Juin 2018	Ecrit : Décembre 2018	X
Adjoint Administratif	Recrut. sans concours	20	Mars 2018	Septembre 2018	
Filière Socio-Educative					
Assistant Socio-Educatif	Concours sur titres	5	Avril 2018	Septembre 2018	
Animateur	Concours sur titres	1	Avril 2018	Juin 2018	

Filière Technique et Ouvrière				
Ingénieur Hospitalier (Spécialités multiples)	Concours externe sur titres	42	Juin 2018	Novembre 2018
Technicien Supérieur Hospitalier (Spécialités multiples)	Concours externe sur titres	2	Avril 2018	Septembre 2018
Ouvrier Principal 2^e classe (Spécialités multiples)	Concours interne/externe	20	Juin 2018	Octobre 2018
Agent d'Entretien Qualifié	Recrut. sans concours	15	Mars 2018	Septembre 2018
TOTAL		386		

La réglementation prévoit différents types de concours. Ce lexique vous permettra de mieux les différencier :

- Recrutements sans concours : Aucune condition d'ancienneté ou de diplôme pour s'inscrire. La sélection se fait via un oral devant une commission qui aura préalablement sélectionné les dossiers de candidature qu'elle considère recevables.
- Concours sur titres : Condition unique de diplôme pour s'inscrire. Le jury se base sur les éléments du dossier fourni par le candidat. Il n'y a pas d'épreuve écrite ou orale. Sauf cas exceptionnel, ce type de concours est propre à la filière Soignante, Rééducation et Médico-Technique.
- Concours externe sur titres : Condition unique de diplôme pour s'inscrire. A la différence du concours sur titres cité au-dessus, la sélection se fait sur une épreuve orale.
- Concours interne sur épreuves : Condition unique d'ancienneté pour s'inscrire. La sélection se fait par écrit puis par oral.
- Concours réservé : Concours exclusivement réservé aux agents contractuels éligibles à ce dispositif. Les agents éligibles sont informés par courrier individuel préalablement à la publication du concours. La sélection peut se faire sur épreuve orale, écrite ou les 2 en fonction du grade concerné.

Les conditions de candidature et les épreuves sont décrites dans chaque note d'information.

Les candidats ayant réussi un concours sont inscrits sur liste principale et nommés le 1^{er} du mois suivant le concours. Chaque concours peut faire l'objet d'une liste complémentaire. Cette liste complémentaire vient en plus de la liste principale et est constituée à l'appréciation du jury. Dans tous les cas, le nombre de candidats inscrits sur liste complémentaire ne peut être supérieur au nombre de candidats inscrits sur liste principale. La liste complémentaire est valide jusqu'à l'ouverture du prochain concours ou, au maximum, 1 an après sa constitution. La nomination des candidats sur cette liste peut se faire sous 2 conditions :

- La défection d'un candidat en liste principale
- L'existence de postes vacants après nomination de la liste principale

Avant de vous inscrire à un concours, vous pouvez contacter la DRH pour connaître :

- Les conditions de nomination et de reprise d'ancienneté
- La nature des épreuves et les conditions à remplir pour candidater
- Toute question relative à l'organisation d'un concours

Des réunions d'information à destination des agents seront programmées suite à la diffusion de ce calendrier afin de répondre à toutes les questions que vous vous posez.

Le planning de ces réunions sera communiqué par mail et affiché.

La Directrice du Pôle Ressources Humaines


Karine HAMELA